



REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT (Individuel)

N°008/SC/ MAGEL/PDACG/2023

Client : Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représentée par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)

Référence de l'accord de financement : IDA : Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN

N° d'Identification du Programme : P164184

Titre : « Recrutement d'un Consultant individuel pour l'amélioration du climat des affaires et la vulgarisation des réformes auprès des investisseurs »

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour un montant de cent (100) millions de dollars US, afin de couvrir le coût du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG). Il a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt/don pour financer le contrat de Services Consultant pour l'amélioration du climat des affaires et la vulgarisation des réformes auprès des investisseurs.

I. Objectifs de la Mission du Cabinet

A. OBJECTIF GENERAL :

Appuyer la Direction chargée de la Promotion des Investissements au sein de l'APIP-Guinée dans les travaux d'identification, de mise en œuvre et de suivi des réformes pour améliorer le climat des affaires, ainsi que la vulgarisation de celles-ci.

La mise en place d'une procédure claire pour collecter, recenser et analyser des informations et données sur les réformes et mesures adoptées par le Gouvernement guinéen pour améliorer l'environnement des affaires et les vulgariser afin de rendre le pays plus attractif

auprès des investisseurs locaux et étrangers. Le consultant aura également pour mandat de proposer un mécanisme pour permettre à l'APIP de suggérer des réformes à adopter par les départements ministériels en adéquation avec les standards internationaux établis dans les classements de mesure de la facilité de faire des affaires de référence internationale et les informations remontées par les investisseurs en contact avec l'APIP

B. OBJECTIFS SPECIFIQUES :

De façon spécifique, le consultant national sera chargé de/d' :

- Analyser l'environnement des affaires en Guinée (poids du secteur informel, niveau de concurrence, réglementation des affaires, gouvernance et l'intégrité dans les affaires, les principales contraintes à l'investissement etc)
- Evaluer l'impact des principales réformes clés mises en œuvre au cours des dix prochaines années sur le secteur privé (réduction des coûts, des procédures et du temps consacré aux procédures)
- Proposer une procédure pour collecter, recenser et analyser les informations et données sur les réformes et le climat des affaires ;
- Elaborer une nouvelle démarche avec les cadres techniques des ministères pour un meilleur suivi des réformes ;
- Relever les contraintes liées au climat des affaires en Guinée ;
- Présenter au secteur privé national et étranger le climat des affaires et les opportunités d'investissement (stimulation des investissements directs étrangers- IDE et investissements directs locaux – IDL) notamment dans le secteur agricole ;
- Répondre aux questions des investisseurs et les rassurer sur les perspectives économiques de la Guinée ;
- Participer au rayonnement du branding national avec la promotion de la Guinée comme une destination de choix pour les investissements privés ;
- Renforcer la Direction promotion des investissements au sein de l'APIP-Guinée en expertise locale compétente.

II. Tâches du Consultant

Au terme de sa mission au sein du Département Promotion des Investissements de l'APIP-Guinée, le consultant national devra avoir réalisé les tâches suivantes :

- Réalisation d'une évaluation approfondie des réformes sur le climat des affaires en Guinée, en identifiant les obstacles et les opportunités pour les entreprises ;
- Elaboration et mise en place d'une procédure pour collecter, recenser et analyser les informations et données sur les réformes et mesures adoptées par le Gouvernement guinéen pour améliorer l'environnement des affaires ;
- Conception et alimentation d'un tableau de bord du suivi des réformes réalisées, en cours et à venir ;
- Production d'un rapport périodique d'analyse sur l'impact des réformes, la perception de la Guinée et de son climat des affaires auprès des investisseurs ;
- Identification des réformes à mettre en œuvre sur la base des remontées des investisseurs et des classements d'évaluation du climat des affaires en Guinée ;

- Mise en place d'une procédure de collaboration avec les cadres techniques des ministères pour un meilleur suivi des réformes ;
- Appui à la production d'outils de communication sur l'attractivité du climat des affaires (avec l'appui de prestataires externes) ;
- Vulgarisation des réformes adoptées et mises en œuvre auprès des investisseurs nationaux et étrangers.

III. Durée et période de mise en œuvre

La mission sera réalisée sur une durée estimée de douze (12) mois renouvelable.

IV. Profil du consultant

Le consultant national devrait posséder les expériences et compétences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau DEA/DESS, Master 2 ou diplôme équivalent en sciences sociales, sciences politiques ou économiques, droit, administration des affaires, statistiques ou domaine connexe ;
- Minimum dix (10) ans d'expérience professionnelle dans une structure publique ou privée dans le domaine de l'évaluation de projet ou suivi d'activités en lien avec l'atteinte des objectifs d'un projet ;
- Au minimum 7 ans d'expérience solide et probante dans l'identification et la mise en place des réformes visant à améliorer le Climat de l'Investissement et le développement du secteur privé ;
- Avoir réalisé ou participer au moins à 2 missions d'assistance technique de mise en œuvre des réformes dans des pays similaires à la Guinée ;
- Avoir au moins 1 expérience similaire au cours des 3 dernières années en matière d'évaluation et de fourniture de service de conseils sur le Climat des Investissements pour le compte des projets/programmes financés par les banques multilatérales de développements ;
- Excellentes compétences informatiques : MS Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook), Internet et gestion de bases de données

Le Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) invite les Consultants Individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux directives de sélection de consultants individuels de la Banque mondiale « Règlements pour la Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le FPI » de la Banque mondiale édition septembre 2023

Les consultant (e)s seront évalué (e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

N°	Désignation	Notes
(i)	Qualification d'ordre général (diplôme, formation et expériences générales)	10
1	Qualification	
1.1	Être titulaire d'un diplôme de niveau DEA/DESS, Master 2 ou diplôme équivalent en sciences sociales, sciences politiques ou économiques, droit, administration des affaires, statistiques ou domaine connexe. Absence de diplôme, diplôme non conforme ou de niveau inférieur : Disqualifié	Qualifié
2	Expériences générales	10
2.1	Expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de l'évaluation de projet ou suivi d'activités en lien avec l'atteinte des objectifs d'un projet 10 ans et plus 10 points . Soit 1 point pour chaque année d'expérience requise pour un maximum de 10 ans	10
(ii)	Expérience spécifique relative aux tâches à effectuer décrites dans les TDR	80
1	Expérience pertinente égales ou supérieure à 7 années solides et probantes dans l'identification et la mise en place des réformes visant à améliorer le Climat de l'Investissement et le développement du secteur privé : 20 points Soit : 2 points par année requise et un bonus 2 points pour chaque année supplémentaire pour un maximum de 3 ans	20
2	Avoir réalisé où participer au moins à 2 missions d'assistance technique de mise en œuvre des réformes dans des pays similaires à la Guinée : 30 points Soit 15 points par mission.	30
3	Avoir réalisé au moins 1 expérience similaire au cours des 3 dernières années en matière d'évaluation et de fourniture de service de conseils sur le Climat des Investissements pour le compte des projets/programmes financés par les banques multilatérales de développements : 30 points Soit 20 points pour l'expérience requise et un bonus de 2 points pour chaque mission supplémentaire pour un maximum de 5 missions	30
(iii)	Maitrise de l'outil de travail	10
1	Excellentes compétences informatiques : MS Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook), Internet et gestion de bases de données Le consultant doit disposer une attestation de maîtrise de MS Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook), Internet et gestion de bases de données délivrée par un institut de renom ou avoir participé ou réalisé une mission de mise en place de réformes visant à améliorer le Climat de l'Investissement et le développement du secteur privé	10

	Absence d'attestation ou attestation non conforme : 0 point	
TOTAL		100

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé de missions similaires évaluées pour les critères (ii).2 et (ii).3 sera sélectionné.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : **du Lundi au Jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn GMT et le Vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT.**

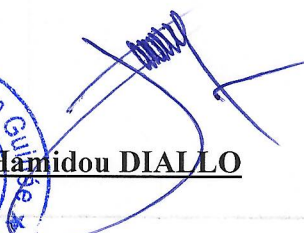
Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous plus tard le **11 décembre 2023 à 14 h 00 mn GMT** et porter expressément la mention « **recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) chargé(e) de l'amélioration du climat des affaires et la vulgarisation des réformes auprès des investisseurs** ».

À l'attention : **Monsieur le Coordonnateur National par Intérim du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).**

Adresse : **Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), Immeuble Fella, 5^{ème} étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Tél :(+224) 626 96 18 96/ 628 89 66 80/ Email : hamdideu2@gmail.com avec copie obligatoire à : smpdpdacg@gmail.com, et candidature@magel.gov.gn**

Fait à Conakry, le 22 novembre 2023

Le Coordonnateur National Pi


Hamidou DIALLO
 Le Coordonnateur National
 Proj. Dév. Agric. Comm en Guinée
 PDACG